

BAC PROFESSIONNEL MÉTIERS DE L'ACCUEIL



Public concerné : Élèves issus de la 2nde professionnelle Métiers de la Relation Clients (MRC)

Les compétences-clés

- Prendre contact avec le public
- Identifier, traiter, gérer la demande du public
- Contribuer à la mise en œuvre de projets liés à l'accueil
- Contribuer au développement de l'action commerciale
- Satisfaire le public, gérer les réclamations



Le chef d'œuvre

Un volume horaire est dédié en 1ère et terminale à la réalisation d'un chef d'œuvre, aboutissement d'un projet pluridisciplinaire qui vise à développer inventivité et créativité.

L'objectif métier

La formation prépare les élèves à être en mesure de gérer l'accueil dans les entreprises, organisations publiques ou associations, dans les salons, congrès ou séminaires, dans les gares, aéroports ou réseaux urbains.

Les options

- Langue des Signes Française (L.S.F.)

Enseignements Professionnels

56 %

Accueil, vente, économie/droit, prévention santé environnement

Enseignements Généraux

44 %

français, anglais, espagnol, histoire/géographie, mathématiques, arts appliqués, EPS

La co-intervention

Des heures de co-intervention, assurées par le professeur de la spécialité professionnelle conjointement avec le professeur de français, et celui de mathématiques créent ainsi une différence avec les modalités pédagogiques du collège. C'est aussi le moyen pour les élèves de s'approprier le sens des enseignements généraux dans un contexte et une perspective professionnels à même de renforcer leurs acquis.



Les débouchés

- Chargé-e d'accueil, réceptionniste
- Standardiste
- Téléconseiller-ière
- Agent d'escale
- Agent d'accompagnement
- Conseiller-e clientèle
- Agent d'accueil évènementiel



Les poursuites d'études Post Bac

- Brevet de technicien supérieur du domaine tertiaire (Gestion de la PME, Négociation et Digitalisation de la Relation Client, Management Commercial Opérationnel, Support à l'Action Managériale, Tourisme, etc.)
- Mention complémentaire E-commerce, Accueil Réception (ou autres MC du domaine tertiaire)



Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (P. F. M. P.)

Les périodes de formation en milieu professionnel font partie intégrante et obligatoire de la formation.

Elles impliquent un rapport particulier avec l'entreprise. L'élève n'y applique pas seulement ce qu'il a appris au lycée ; l'entreprise est le lieu où il acquiert certaines compétences professionnelles définies dans le diplôme qui ne peuvent être obtenues qu'au contact de la réalité professionnelle. Elles sont des occasions privilégiées et constituent un facteur déterminant d'insertion.

24 semaines en milieu professionnel :

↳ **8 semaines (en 2^{de} MRC)**

↳ **16 semaines (cursus 1^{ère} et terminale)**



Lycée Jules Lesven
34 rue Jules Lesven
29200 BREST - ☎02 98 43 56 00
lycee-jules-lesven.org

